

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Luc-Pierre Riche-Gardon, 13 juin 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin à Luc-Pierre Riche-Gardon, 13 juin 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[13 juin 1882](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[Riche-Gardon, Luc-Pierre \(1811-1885\)](#)
Lieu de destination5, rue de la Banque, Paris
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin retourne une lettre à Riche-Gardin. Il le remercie pour l'envoi de feuilles, mais lui indique qu'il doit se consacrer aux améliorations matérielles et morales qu'il peut accomplir.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Information](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation1 p. (327v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Geneve le 24 Juin 1852

Cher Monsieur et ami,
Pardonnez-moi d'avoir
différé tant à vous faire
mon la lettre que vous
m'avez envoyée en com-
munication et que je
vous adresse sous ce pli.

Les faits qui elle relate
et les appréciations qui s'y
contiennent restent dans le
domaine des faits semblable-
ment très connus
à notre époque.

— J'ai bien reçu les feuilles
que vous m'avez fait

fr. de Sardin.

1253
Et de vous de m'indiquer
vous en recevoir. Mais
en ce qui me concerne, je
suis fâché à peu les amelio-
rations matérielles et morales
dans le cercle le plus étendu
puis me mouvoir, et une
tâche est ainsi faite. Je n'ai
pu obliger à m'y livrer

Veuillez agréer, cher
Monsieur, l'assurance
de mes meilleurs sentiments.

Adrien